

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR Du 19 avril 2016

Membres Présents : MMES. LECACHEUR J. - TERNOIS F.
MM. BONHOMME P. - LEGUILLON P. - SENEAL G.

Membres Excusés : MMES. CAILLAUD D.
MM. MICHEL H. - SENCE G

Début de la réunion à 18 h 30

➤ **APPROBATION COMPTE-RENDU DU 16 DECEMBRE 2015 :**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Le Président prie les membres du BD d'excuser ce calendrier perturbé par des événements multiples.

➤ **FINANCES :**

❖ **Compte administratif 2015 :**

Le compte administratif 2015 est en cours de finalisation au cabinet SECNO.

L'expert-comptable est passé et les vérificateurs aux comptes seront convoqués le Mercredi 18 Mai 2016 à 17h30 au siège du Comité 76, en espérant avoir reçu les conclusions de la SECNO.

Actuellement, nous notons un résultat négatif de 13 010.02 €

Charges :	240 985.46 €
Produits :	227 975.44 €
Clubs dû au 31/12/2015 :	25 425.12 €

A noter que les aides fédérales et régionales (2 fois 5 000 €) ont été encaissées et nous engageant à honorer nos augmentations redevances sur les 2 prochaines années (en fonction des résultats 2016).

Le solde de la FADTE (aide à l'emploi fédérale), pour près de 3 000 €, nous a également été versé. A noter que nous devons rembourser 400 € au Comité 14 dont le solde avait été injustement réparti entre 3 comités ...

Le bilan (créances et dettes) est un peu meilleur que celui de 2014 (+ 3 000 €)

❖ **Indemnités et redevances :**

Des documents sont distribués

- Indemnités : celles-ci seront inchangées sauf si un accord est validé au niveau des Comités et de la LNHB en ce qui concerne les indemnités de direction de rencontres pour les arbitres comme proposé lors de la dernière réunion des présidents (uniformisation selon les niveaux de jeu - appellation des championnats et montant indemnitaire et kilométrique).

- Redevances : Grâce aux tableaux créés par Pascal LEGUILLON, diverses simulations ont été faites :

- Avec les catégories actuelles
- Avec les nouvelles catégories mises en place si acceptées à l'A.G. fédérale

Attention : notre mode de facturation fait qu'une partie de celles-ci seront à payer en 2016 (secrétariat, frais administratifs...) et une autre en 2017 (indexations licences) ...

Du fait de ce changement de catégories par la FFHB, l'augmentation est lissée afin de ne pas peser trop lourdement sur les finances des clubs (elle sera, sauf sur une catégorie, inférieure aux 2,50 €).

Une question concernant les tarifications « amendes » qui n'augmentent pas : celles-ci ne dépendent pas de nous mais de la FFHB !

Les unifications seront proposées sur 2 années, mais nous essaierons de les mettre en place dès la saison prochaine.

❖ **Position financière actuelle :**

Nous sommes un peu mieux que la saison dernière

Au 31 mars : 97 959.76 € en produits (contre 89 505.31 € l'an passé)

46 917.37 € en charges (contre 62 398.92 € l'an passé)

28 525.76 € dus par les clubs l'an passé.

Il est à craindre que les subventions d'Etat et du département évoluent fortement à la baisse (voire disparaissent au bénéfice de la LNHB pour le CNDS – centralisation). A nous de mettre en place des actions correspondant aux différents fléchages (en direction des non licenciés et des publics précarisés, des quartiers, des zones à revitaliser ...).

Il faudra donc encore être vigilants et ne pas dépenser les sommes reçues qui seraient à reverser si les actions ne sont pas validées lors des bilans ...

❖ **Horaires des salariés :**

Un point concernant le rééquilibrage des excédents d'heures de nos salariés est fait :

Ceux-ci se résorbent progressivement pour certains ...

Il faudra veiller à ce que les fiches de postes soient éventuellement revues pour permettre à chacun de respecter ses horaires (répartition différentes par exemple pour ce qui concerne le secrétariat de la COC qui pourrait être transféré à Reynaldo MAZZOLI).

De plus, nous constatons que la mise en place de la Commission Territoriale d'Arbitrage à laquelle participe très activement Olivier CLERMONT entraîne un surcroît de « réunions informelles » entre lui-même et Germain SOUBRIE, Chargé de développement arbitrage LNHB, réunions qui ne font pas partie de la lettre de mission de notre CTF (40h) largement dépassée ...

Nous demanderons à Olivier CLERMONT de bien veiller à ventiler les « occasions de rencontres professionnelles » dans ses missions CTA en même temps que les réunions « sur convocation ». A défaut, l'implication de notre CTF devra être revue à la baisse ...

Un courrier devra être adressé à la LNHB pour clarifier ce point !

❖ **Dossiers de subvention :**

○ Le dossier CNDS a été envoyé et l'accusé reçu.

Dès que nous aurons les codes d'accès, nous pourrons étudier les dossiers clubs handball...

○ Le dossier du département a aussi été envoyé.

➤ **COMMISSION DES STATUTS :**

La réforme territoriale entraîne la révision des statuts et règlements intérieurs des différentes instances fédérales. Modes d'élections, parité, prises de décisions, postes réservés sont à revoir.

Le document actuel risquant d'être modifié par la prochaine AG fédérale, il est nécessaire d'attendre la prochaine version pour envisager de créer une commission des statuts.

Le président se propose cependant de préparer une version, dès que possible, de nouveaux statuts intégrant différentes possibilités (scrutin de liste, uninominal, nombre d'administrateurs ...).

➤ **RECOMPENSES STATUTAIRES :**

Les propositions des clubs et des commissions sont étudiées.

❖ **PROPOSITION MEDAILLES 2016 DU COMITE 76**

Médailles BRONZE : PASSARELLA Eric (AUFFAY HB), COURSEAUX Bénédicte (LILLEBONNE), BRIET Cédric (AUMAËLE), SEYER Jean-François (BOLBEC), DOUVILLE Frédéric (GODERVILLE), HUGON Yohann (BARENTIN), GODEBOUT Nathalie (FORGES), LEVITRE Michel (BROTONNE)

Médailles ARGENT : QUEVILLY Héléna (BIHOREL), SAINSAULIEU Gilles (LILLEBONNE), NERI Rosario (BRAY HB), GIRARD Romain (BONSECOURS)

Médailles OR : RANDOU Laurent (HARFLEUR), NOURTIER Jocelyne (INDEPENDANTE), NEEL Dominique (MALAUNAY/LE HOULME)

Plaquette spéciale : LEGROS Jean Luc (ST VALERY)

En ce qui concerne notre ami Marc LEPETIT, qui met fin (de même que son président) à ses responsabilités dans le handball, il nous faudra trouver une récompense exceptionnelle, celui-ci ayant déjà reçu une plaquette !

Ces propositions seront validées par notre prochain conseil d'administration.

❖ **PROPOSTION MEDAILLES LIGUE 2016**

Médailles BRONZE : MICHEL Hervé (BLANGY/BRESLE), ELIE Jean Michel (HBC EU), NEEL Dominique (MALAUNAY/LE HOULME)

Médailles ARGENT : RAULT Roger (LILLEBONNE), GRISOLET Daniel (OISSEL)

Médailles OR : GARCIA Bernard (ROUEN 76 UHB)

➤ **BILAN INTERCOMITES**

Nos deux équipes, ont été éliminées au 3^e tour de la compétition. Ayant perdu leurs premières rencontres, les entraîneurs ont choisi de faire tourner leurs effectifs. Félicitations à eux et aux jeunes, ainsi qu'à leurs clubs pour ces résultats remarquables cette année encore.

Les stages avec nuitées seront à nouveau autorisés (seuls ceux-ci seront pris en compte pour les subventions ...).

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

❖ **Modification du statut de l'arbitrage**

Pascal LEGUILLON, notre délégué à l'A.G. fédérale de cette fin de semaine nous présente le projet C.C.A. qui sera mis en place en cas d'adoption par les délégués.

Ce projet entraînera de très grandes modifications dans le fonctionnement, aux différents niveaux, des commissions d'arbitrage.

Notre C.T.A. devra aussi revoir certaines orientations bien que celle-ci ait anticipé cette évolution.

Ce sont donc les Ecoles d'arbitrage qui devront être développées et compteront pour les obligations des clubs nationaux, **régionaux et départementaux** ...

Les Juges Arbitres Jeunes (J.A.J) seront classifiés de 13 à 20 ans (8 années).

Une C.M.C.D. « arbitrage » sera mise en place obligeant les clubs à se mettre en règle **(formations d'un animateurs, 2 accompagnateurs de J.A.J. (juges arbitres jeunes ... pour les Clubs Nationaux). Pour les Clubs évoluant sur le territoire, la C.T.A. adaptera le nombre d'animateurs et d'accompagnateurs.**

Classés en J.A.J. **T1, T2 et T3**, ceux-ci dépendront des territoires pour les 2 premiers groupes et des départements (ou zones) pour les **T3**.

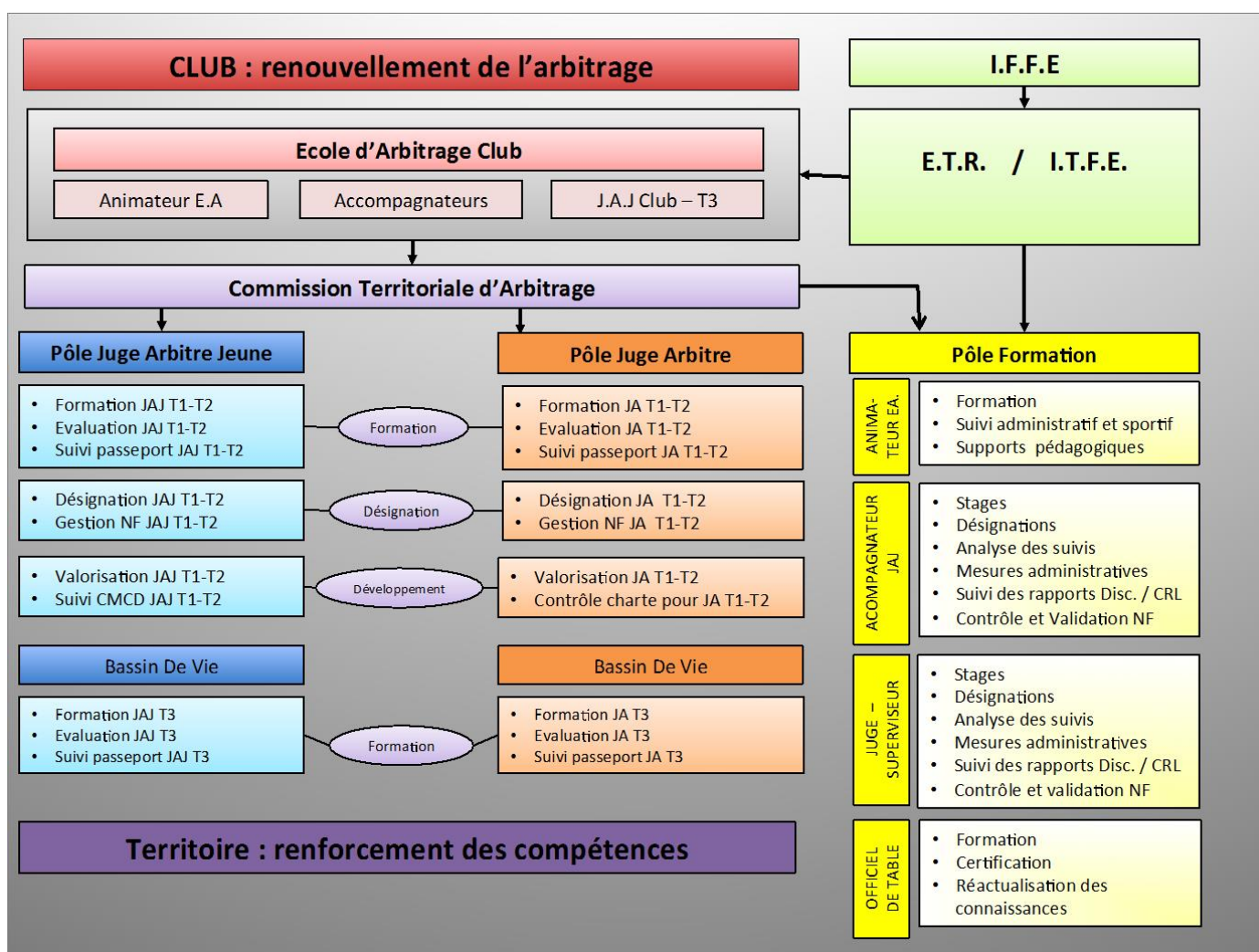
L'obligation devient fonction du nombre d'équipes de jeunes ...

Les contrôles seront faits par extractions de Gesthand et tiendront compte des feuilles de rencontres **sous la responsabilité de l'ETR...**

Les juges arbitres seniors (à partir de 21 ans) deviendront « indépendants » (pour les T1 et T2) et, s'ils veulent jouer ou être dirigeants dans un club, devront prendre une licence blanche pour le club choisi.

Il sera aussi demandé d'accélérer la formation de binômes féminins.

Voir tableau ci-après :



❖ **Statistiques :**

Nous sommes en légère augmentation (8432 dont 7103 compétitives) mais il est trop tôt pour en tirer des conclusions (nous ne comptons que 1320 licences événementielles à ce jour ...).

Par contre, le club RC PORT DU HAVRE ne sera pas comptabilisé, n'ayant pas suffisamment de licenciés (il joue en loisirs ...).

❖ Convocation au tribunal :

Le Président est convoqué, en tant que victime, devant le tribunal correctionnel du Havre le lundi 18 juillet 2016 à 10h30. Ce jour-là, Monsieur Vincent IGER devra répondre des faits « abus de confiance » qui lui sont reprochés par ses « licenciés mutés seniors » et par le Comité 76.

Contrairement à ses assertions, les dettes de l'ancien club n'ont pas été annulées mais ne sont pas imputées au nouveau club. Monsieur IGER doit répondre de sa « mauvaise gestion financière » dans ses responsabilités au sein de l'ancien club.

Cette convocation sera transmise au service juridique de la FFHB en vue d'obtenir ses conseils avisés et, le cas échéant, l'assistance d'un avocat.

❖ Challenge HN SPORT :

Patrice BONHOMME demande si ce challenge sera renouvelé.

Il lui faut d'abord demander à notre sponsor s'il le souhaite ... puis aller dans Gesthand pour les extractions nécessaires à l'établissement du classement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h55.

Le Président
Secrétaire de Séance
Gérard SENEAL

